



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115188>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **25-115188**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat d'Energie de la Corse du Sud

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public d'affermage pour l'exploitation de recharge de véhicules électriques (IRVE) sur le territoire de compétence du Syndicat d'Energie de la Corse du Sud (SDE2A)

Description : L'objet de la présente procédure consiste en la création d'une délégation de service public de type affermage pour l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire du SDE2A. La sélection des candidatures et des offres est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation. Le Concessionnaire sera choisi à l'issue d'une procédure de publicité et de mise en concurrence dans les conditions définies par l'article L. 3121-1 et suivants du Code de la Commande Publique (CCP) et par les articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). La présente procédure est une procédure ouverte, avec remise simultanée des candidatures et des offres dans les conditions prévues au présent RC au plus tard à la date indiquée dans la page de garde du présent règlement. Les principales missions confiées au Concessionnaire sont, sous le contrôle du Concédant (SDE2A), les suivantes - L'exploitation de l'ensemble du réseau IRVE comprenant : o Les nouvelles bornes de recharge qui seront déployées par le prestataire du marché de travaux o La souscription et la gestion des abonnements devant être souscrits auprès des fournisseurs d'énergie électrique et d'accès à internet en vue d'assurer le bon fonctionnement des IRVE o La maintenance des bornes IRVE o La fourniture du service de recharge aux utilisateurs, o La mise en place d'un service de Hotline, o La mise en oeuvre d'un système de supervision, o L'exploitation commerciale des IRVE et la facturation aux Usagers. - La responsabilité des relations avec les tiers et/ou tout partenaire. Le renouvellement des équipements et l'exploitation du service IRVE sont assurées par le Concessionnaire à ses risques et périls, conformément aux règles de l'art, dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine, les droits des tiers, la protection de l'environnement ainsi que la

qualité du service IRVE. Tranche ferme : Reprise en affermage des points de charge qui seront déployés par le marché de travaux sur la 1ère année de déploiement (début 2026) soit une prévision de 300 points de charge répartis selon les puissances de borne suivantes : - 110 bornes de recharge normale (22 kW AC) soit 220 PDC - 40 bornes de recharge rapide (24 kW DC) soit 80 PDC Tranche optionnelle: Reprise en affermage des déploiements de bornes prévues hors Tranche ferme: le calendrier de déploiement prévisionnel du marché de travaux prévoit le déploiement de 200 bornes supplémentaires (horizon 2030), soit 400 points de charge supplémentaires. La convention d'affermage entrera en vigueur à compter de la date de notification de la convention au Concessionnaire par le Concédant. La convention d'affermage expirera sous 10 ans à compter de sa date d'entrée en vigueur. La convention ne fera l'objet d'aucune reconduction tacite ou non. Le délai de validité des offres est fixé à deux cent quarante jours (240 jours) à compter de la date limite de réception des offres. Les variantes ne sont pas autorisées. Lieu principal d'exécution : Territoire du Syndicat d'Energie de la Corse du Sud Le contrat sera exécuté aux risques et périls du Concessionnaire, en application des principes généraux du droit des concessions et de toutes les dispositions juridiques et réglementaires en vigueur au moment de son exécution. En particulier, le Concessionnaire assumera un risque lié à l'exploitation des services, la part de risque transférée étant entendue au sens du second alinéa de l'article L. 1121-1 du Code de la commande publique

Identifiant de la procédure : 79ed1010-cefb-471b-9002-ba4969f43dd9

Identifiant interne : 25AS-0041-R

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50230000 Services de réparation, d'entretien et services connexes relatifs au transport routier et à d'autres équipements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31200000 Appareils de distribution et de commande électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Concernant la signature électronique, celle-ci n'est pas obligatoire et les candidats sont informés que toute offre retenue adressée par voie électronique devra être partiellement re-matérialisée et la signature du marché se fera par voie manuscrite car le Sde2a ne possède Pas de signature électronique. Nb: la date du début du contrat sur l'avis est estimative, la convention d'affermage entrera en vigueur à compter de la date de notification de la convention au Concessionnaire par le Concédant. La présente procédure peut faire l'objet de : Recours en référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art L. 551-1 du code de justice administrative) ; Recours de pleine juridiction formé contre la validité du contrat ou certaines de ses clauses et de ses actes détachables, dans le délai de 2 mois à compter de la parution de l'avis d'attribution, en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et- Garonne ; Un recours en référé contractuel peut être exercé dans les conditions prévues à l'article L. 551-13 du code de justice administrative

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Délégation de service public d'affermage pour l'exploitation de recharge de véhicules électriques (IRVE) sur le territoire de compétence du Syndicat d'Energie de la Corse du Sud (SDE2A)

Description : L'objet de la présente procédure consiste en la création d'une délégation de service public de type affermage pour l'exploitation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire du SDE2A. La sélection des candidatures et des offres est attribuée sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation. Le Concessionnaire sera choisi à l'issue d'une procédure de publicité et de mise en concurrence dans les conditions définies par l'article L. 3121-1 et suivants du Code de la Commande Publique (CCP) et par les articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). La présente procédure est une procédure ouverte, avec remise simultanée des candidatures et des offres dans les conditions prévues au présent RC au plus tard à la date indiquée dans la page de garde du présent règlement. Les principales missions confiées au Concessionnaire sont, sous le contrôle du Concédant (SDE2A), les suivantes - L'exploitation de l'ensemble du réseau IRVE comprenant : o Les nouvelles bornes de recharge qui seront déployées par le prestataire du marché de travaux o La souscription et la gestion des abonnements devant être souscrits auprès des fournisseurs d'énergie électrique et d'accès à internet en vue d'assurer le bon fonctionnement des IRVE o La maintenance des bornes IRVE o La fourniture du service de recharge aux utilisateurs, o La mise en place d'un service de Hotline, o La mise en oeuvre d'un système de supervision, o L'exploitation commerciale des IRVE et la facturation aux Usagers. - La responsabilité des relations avec les tiers et/ou tout partenaire. Le renouvellement des équipements et l'exploitation du service IRVE sont assurées par le Concessionnaire à ses risques et périls, conformément aux règles de l'art, dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine, les droits des tiers, la protection de l'environnement ainsi que la qualité du service IRVE. Tranche ferme : Reprise en affermage des points de charge qui seront déployés par le marché de travaux sur la 1ère année de déploiement (début 2026) soit une prévision de 300 points de charge répartis selon les puissances de borne suivantes : - 110 bornes de recharge normale (22 kW AC) soit 220 PDC - 40 bornes de recharge rapide (24 kW DC) soit 80 PDC Tranche optionnelle: Reprise en affermage des déploiements de bornes prévues hors Tranche ferme: le calendrier de déploiement prévisionnel du marché de travaux prévoit le déploiement de 200 bornes supplémentaires (horizon 2030), soit 400 points de charge supplémentaires. La convention d'affermage entrera en vigueur à compter de la date de notification de la convention au Concessionnaire par le Concédant. La convention d'affermage expirera sous 10 ans à compter de sa date d'entrée en vigueur. La convention ne fera l'objet d'aucune reconduction tacite ou non. Le délai de validité des offres est fixé à deux cent quarante jours (240 jours) à compter de la date limite de réception des offres. Les variantes ne sont pas autorisées. Lieu principal d'exécution : Territoire du Syndicat d'Energie de la Corse du Sud Le contrat sera exécuté aux risques et périls du Concessionnaire, en application des principes généraux du droit des concessions et de toutes les dispositions juridiques et réglementaires en vigueur au moment de son exécution. En particulier, le Concessionnaire assumera un risque lié à l'exploitation des services, la part de risque transférée étant entendue au sens du second alinéa de l'article L. 1121-1 du Code de la commande publique

Identifiant interne : S-PF-1617404

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50230000 Services de réparation, d'entretien et services connexes relatifs au transport routier et à d'autres équipements

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31200000 Appareils de distribution et de commande électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/03/2026

Durée : 120 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1617404>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1617404>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 15:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat d'Energie de la Corse du Sud

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 3CFAF6B0-E407-9098-A909B99E3F870F31

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Syndicat d'Energie de la Corse du Sud

Numéro d'enregistrement : 54384

Adresse postale : Immeuble Paglia Orba Route d'Alata Cs 13004

Ville : Ajaccio

Code postal : 20700

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Point de contact : PUCCI Joseph

Adresse électronique : madeleine.ferrandi@sde2a.fr

Téléphone : 0495210285

Adresse internet : <http://www.sde2a.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Syndicat d'Energie de la Corse du Sud

Numéro d'enregistrement : 3CFAF6FF-BA89-FF7A-DBDF28B1616E6EB2

Adresse postale : Immeuble Paglia Orba, route d'Alata, Cs 13004

Ville : Ajaccio

Code postal : 20700

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Adresse électronique : contact.dgs@sde2a.fr

Téléphone : 0495210285

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Bastia

Numéro d'enregistrement : 3CFAF712-E090-E2AC-C3577F0FDE2B9121

Adresse postale : Villa Montépiano

Ville : Bastia

Code postal : 20407

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Corse (FRM02)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Téléphone : 0495328866

Télécopieur : 0495323855

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 18c16b18-5e88-4ba9-8d69-c677b0e8181c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/10/2025 à 12:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2025